



De manière générale, le **Bilan de Compétences** permet de :

- Elaborer ou valider un projet professionnel,
- Prévoir une réorientation professionnelle,
- Envisager une évolution dans votre secteur d'activité, votre entreprise,
- Confirmer un projet de formation,
- Préparer une Validation des Acquis de l'Expérience.

Vos bénéfices :

- Prendre conscience de vos connaissances, compétences et aptitudes professionnelles,
- Clarifier les environnements, activités et modes de fonctionnement professionnels qui vous sont propices,
- Identifier les ressources personnelles dont vous disposez,
- Repérer vos besoins d'acquisition nouvelle en connaissances et compétences,
- Comprendre vos modes de fonctionnements privilégiés, vos valeurs et leurs impacts dans vos décisions, relations, actions,
- Accroître vos connaissances sur les métiers et leur environnement économique, social.

Pour qui ? et combien de temps ?

Pour tout salarié. Le bilan de compétences dure de **20 à 24 heures** réparties sur **6 à 8 semaines**.

Comment ?

➤ Les 4 phases du bilan de compétences :

Suivant l'article R.6322-35, le bilan de compétences comporte sous notre conduite, quatre phases d'actions qui donnent lieu à plusieurs rendez-vous espacés dans le temps : (cf présentation détaillée)

- Une phase préliminaire d'information sur le bilan de compétences, sur les obligations de l'organisme prestataire, sur les méthodes et outils utilisés et sur le déroulement du bilan. Elle permet de confirmer vos objectifs personnels et votre engagement dans le bilan.
- Une phase d'investigation pour analyser vos motivations, repérer vos compétences, aptitudes et connaissances et pour identifier vos possibilités d'évolution professionnelle.
- Une phase de conclusions, pour prendre connaissance des résultats détaillés des phases précédentes, faire le point sur vos perspectives de formation ou d'évolution professionnelle, vérifier la faisabilité de votre projet et mettre au point un plan d'actions pour les étapes de sa réalisation. Elle fait l'objet de la remise d'une synthèse écrite personnalisée.
- Une phase de suivi, environ 6 mois après la remise de votre synthèse.

➤ METHODOLOGIE sous 3 dynamiques :

- **Les entretiens individuels hebdomadaires**, avec l'accompagnatrice de bilan, vous permettant par une écoute bienveillante et un questionnement approprié de faire émerger les informations utiles à votre objectif. Leur durée est d'en moyenne **2 heures** et comportent systématiquement les phases suivantes : Objectif, bilan du travail personnel intersession, fixation des objectifs pour la prochaine séance. Le bilan comporte **9 séances**.
- **Les mises en action individuelles** entre chacune des séances, à partir de documents spécifiques transmis par la consultante. Ils permettent de favoriser les réflexions sur ses ressources personnelles, faire les recherches d'information sur les métiers, les secteurs, les formations etc., ainsi que mettre en œuvre les enquêtes de terrain. Elles sont réalisées entre chaque entretien individuel. Ces phases représentent un minimum de **4 heures** d'investissement individuel (en moyenne 10 à 12 heures).
- **Les évaluations**. Elles sont effectuées au début de la phase 2 du bilan de compétences et servent d'appui aux premières investigations. Elles comportent : des **tests de personnalité** (GZ notamment), **des questionnaires d'intérêt et de motivation professionnels et personnels** (IRMR), **des tests psychotechniques** (logique abstraite, numérique et verbale) ainsi qu'éventuellement un **positionnement des connaissances générales** (math et français principalement). Ces évaluations durent en moyenne de **4 à 6 heures**.